Université Grenoble Alpes

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, session 2026

Le président ou le directeur de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2026 :

Monsieur NIEUVIARTS Simon, ingénieur de recherche hors classe, président, Université Grenoble Alpes, Gières.
Madame GUERIN-HAMDI Sonia, ingénieur de recherche cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique Lyon, Lyon.
Madame BLAIZOT Anne-Cécile, ingénieure d'études de classe normale, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
Monsieur FORESTIER Gérard, ingénieur de recherche hors classe, Université Grenoble Alpes, Gières.
Monsieur LIMOGES Damien, ingénieur d'études hors classe, Institut d'études politiques Grenoble, Saint-Martin-d'Hères.
Madame LE TIEC-PELLIN Sophie, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Rectorat de Grenoble, Grenoble.

Fait à Gières, le 3 septembre 20206.

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale Déléguée
aux Ressources Humaines
Marion LAFORET